

Triste souvenir...

Il y a un an, le 21 Avril 2002, toute la France découvre avec stupéfaction les résultats du premier tour des élections présidentielles et la présence au second tour de J.-M. Le Pen. A Tinténiac, des prémisses à cette secousse avaient déjà été ressenties quelques jours plus tôt, lors de l'annonce, par le journal Ouest-France, de la signature du Maire de Tinténiac, parrainant le candidat du Front National.

Dans notre commune et aux alentours, de nombreux habitants sont choqués, révoltés, indignés voire désespérés par l'arrivée sur le devant de la scène locale et nationale d'un candidat dont les thèses xénophobes et racistes sont aberrantes, antidémocratiques et dangereuses pour la paix civile. Fin avril, des manifestations spontanées ont alors lieu dans les rues de Tinténiac, auxquelles participent plus d'une centaine de personnes.

Le Maire déclare tout d'abord avoir "cédé sous la pression" puis, dans un second temps, affirme paradoxalement avoir accordé sa signature de parrainage "afin de combattre les idées du Front National". La majorité se contente de rappeler que la profession de foi de son groupe ne s'inscrit dans "aucune référence politique", sans prendre position sur la signature. De son côté, la minorité diffuse un tract analysant les conséquences de la signature puis intervient à la séance du Conseil Municipal du 17 Mai 2002, pour condamner la signature du Maire.

Entre temps, le second tour des présidentielles apporte, le 5 Mai 2002, une large victoire à Jacques Chirac, résultant d'une mobilisation importante, au-delà

des clivages partisans, contre les idées et les méthodes du Front National.

C'est dans ce contexte que se crée, au niveau associatif, le collectif "Tinténiac Pour Tous", composé de personnes désireuses de défendre les valeurs de tolérance, d'ouverture et de respect des différences, mais aussi d'encourager les personnes vivant à Tinténiac à s'informer, à s'exprimer, à se sentir concernées et à se faire une opinion sur les questions locales.

Le lancement de ce collectif, indépendant de tout parti politique et ouvert à toutes les sensibilités, répond en effet à deux préoccupations :

- Bien qu'établie en toute légalité, la signature du Maire constitue aux yeux des membres de "Tinténiac Pour Tous" un grave préjudice moral et nécessite une vigilance particulière sur la conduite des affaires communales.
- La présence d'un candidat d'extrême-droite au second tour des présidentielles est un fait sans précédent qui témoigne d'un malaise profond et qui appelle une réponse au niveau local, collectif, dans la vie de tous les jours.

"Tinténiac Pour Tous" aura bientôt un an d'existence. Depuis sa création, différentes activités destinées à promouvoir les valeurs défendues par le collectif ont été organisées :

- Participation aux manifestations du 1^{er} Mai 2002, à Rennes.
- Suivi régulier et analyse des réunions du Conseil Municipal.
- Préparation et diffusion de feuilles d'information indépendantes, relatant des faits marquants au niveau municipal et communal.

- Participation au Forum des Associations et à la réception d'accueil des nouveaux habitants; rédaction d'un article de présentation dans le bulletin communal de Décembre 2002.
- Dédicaces Pour Tous : séance de dédicace de bandes dessinées à Tinténiac où 4 auteurs ont rencontré le public et dédié leurs albums sur place; présence du BD Bus d'Escalibus pour l'occasion.
- Animation de deux réunions publiques sur la guerre en Irak, dans des bars de Tinténiac : occasion de prendre et de donner la parole à tous en public, démarche qui est l'essence même de la démocratie...

"Tinténiac Pour Tous" prépare d'autres temps forts et est ouvert à toute proposition d'activité ou d'animation compatible avec les valeurs qu'il défend.

Le collectif va poursuivre ses efforts dans le but de renforcer l'intérêt de tous pour la vie communale et l'exercice de la démocratie au quotidien. Nous espérons ainsi contribuer à apporter des éléments, fussent-ils modestes, à ceux qui souhaitent voir naître de nouvelles formes d'engagement civique et proposer de nouvelles approches à ceux qui sont tentés de se désintéresser ou de se tenir à l'écart de la vie citoyenne.

Pour nous aider dans cette démarche, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

A lire

Envie d'agir ?

Le guide de l'engagement

Un petit guide plein d'idées, d'infos et de tuyaux pour s'engager sur des thèmes aussi divers que l'action humanitaire, la solidarité, l'environnement, le sport, l'économie, la culture, la citoyenneté, etc... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. 126 pages pleines de projets et d'énergie.

Prix : 3 Euros - Ed. Hachette - Disponible à la bibliothèque de Tinténiac - Site Internet : www.enviedagir.fr

Pique-Nique Pour Tous

Réservez votre dimanche 29 juin pour fêter l'été.
Musique, jeux et détente sont au programme.

Précisions à suivre dans les semaines qui viennent

Préemption du parking de l'Hôtel des Voyageurs

Une belle opération

Suite à la mise en vente des bâtiments de l'Hôtel des Voyageurs et des deux parcelles situées de l'autre côté de la rue Nationale (parking et jardin), le Conseil Municipal s'est réuni le Mardi 11 Février 2003 pour débattre de l'opportunité d'exercer son droit de préemption sur les deux parcelles.

S'appuyant sur une étude commandée en Janvier 2001 préconisant de "consolider les capacités de stationnement existantes" en centre ville, le Conseil a tout d'abord adopté à l'unanimité le projet de création d'un parking public en face de l'Hôtel.

Dans un second temps, il a donné délégation au Maire pour exercer, sous certaines conditions, le droit de préemption sans consulter le Conseil, lorsque la commune a connaissance d'un projet de transaction (par une déclaration d'intention d'aliéner).

Enfin, le Conseil a émis un avis favorable concernant la préemption par la commune du parking et du jardin de l'Hôtel des Voyageurs.

Cette opération devrait déboucher sur la création prochaine d'un parking public en centre bourg, à proximité de la Place André Ferré. Il sera particulièrement utile les jours de marché. Il permettra aussi de faciliter le stationnement à proximité de l'École Notre-Dame et du LPRP.

Le droit de préemption : qu'est-ce que c'est ?

Le droit de préemption est la possibilité qu'a une personne publique (par exemple une commune) de se porter acquéreur prioritaire à des fins d'intérêt général, d'un terrain, bâti ou non, faisant l'objet d'un projet de transaction.

Le droit de préemption peut être exercé en vue d'aménagements communaux tels que définis par le code de l'urbanisme : politique locale de l'habitat, maintien et accueil des activités économiques, développement des loisirs et du tourisme, réalisations d'équipements collectifs, lutte contre l'insalubrité, valorisation du patrimoine bâti. Le droit de préemption peut aussi avoir pour objet la constitution de réserves foncières.

Toute préemption doit mentionner l'objet pour lequel le droit est exercé. Le bien préempté doit être utilisé conformément aux objectifs annoncés, dans un délai de dix ans suivant l'acquisition.

Lorsqu'il souhaite vendre, tout propriétaire doit déclarer son projet de transaction à la commune dans laquelle est située son terrain, par une déclaration d'intention d'aliéner. L'absence de déclaration frappe toute vente de nullité. La commune a alors deux mois pour signifier au propriétaire sa décision : renoncement à acquérir ou offre d'achat. Si la commune n'accepte pas le prix demandé par le propriétaire, elle peut alors décider de mettre en oeuvre une procédure d'expropriation.

Pour plus de détails, consulter : www.carrefourlocal.org

Extraits de la réunion du Conseil Municipal du 28 Mars 2003

A l'occasion de la présentation du compte administratif pour l'année 2002, la minorité a voté contre pour exprimer son désaccord avec plusieurs éléments du bilan de la majorité pendant l'année écoulée, notamment (mais pas seulement) le climat créé par le parrainage de Le Pen.

Absence de réaction du Maire...

Une vingtaine de minutes plus tard, en fin de présentation du budget annexe de la Morandais, qui devrait s'améliorer en 2003 par la vente attendue de nouveaux terrains, l'échange suivant a eu lieu entre conseillers municipaux :

Le Maire (s'adressant à la minorité) : Contrairement à ce que vous avez dit et écrit, ma signature en faveur de la candidature de Le Pen n'a pas découragé, ni les entreprises, ni les habitants de venir s'installer à Tinténiac.

Jean-Yves Huet (minorité) : Faire une bêtise, c'est une chose... La réitérer, c'en est une autre...

Léon Preschoux (majorité, adjoint) : Des commentaires comme ça, on peut s'en passer [à l'intention de J.-Y. Huet].

Philippe Mazurier (majorité) : Donner sa signature à Le Pen, ça c'est la démocratie !

Jean-Yves Huet : C'est cela, ce que l'on appelle le débat démocratique au Conseil Municipal...

L'analyse et les commentaires de "Tinténiac Pour Tous"

L'affirmation du Maire n'est pas acceptable : d'une part, il n'existe pas de possibilité de comparer objectivement la situation actuelle à ce qu'elle aurait été en l'absence du parrainage de Le Pen ; d'autre part et surtout, les conséquences de cette signature ne se limitent pas au seul registre "économique". De plus, cette déclaration ne peut que provoquer une nouvelle source de tension chez tous ceux qui ont déjà été choqués par la signature et qui peuvent voir dans les propos du Maire une forme de banalisation.

Est-ce la position de la minorité lors du vote du compte administratif qui a incité le Maire à réagir ainsi, pour tenter de se dédouaner ? Ou bien cette intervention était-elle prévue et préparée à l'avance ? Lui a-t-elle été suggérée ? Quel sens donner à ces propos : le Maire assume-t-il ouvertement sa signature ou s'agit-il d'une maladresse désolante ? Quoiqu'il en soit, ce nouveau "dérapage" ne contribue pas à dissiper le malaise créé l'année dernière...

Notre commune aurait plutôt besoin d'initiatives et de projets qui permettraient aux habitants d'être davantage consultés, associés, impliqués dans la vie collective, et où chacun pourrait s'exprimer et trouver sa place. Ne serait-ce pas là une façon autrement convaincante et concrète de défendre et de faire progresser la démocratie ?

De qui viendront de telles propositions autour de la table du Conseil ?

En consultant le compte-rendu de la réunion du Conseil du 28 Mars tel qu'affiché à l'extérieur de la Mairie, on ne trouve nulle trace de la teneur de ces échanges ! Transparence... vous avez dit transparence ?

Réunion publique

LA GUERRE EN IRAK ?

Parlons-en tous



Lundi 17 Mars 2003
à partir de 20h00
au bar : LE BATRACIEN à Tinténac

Si vous vous sentez concernés,
venez discuter et partager
votre point de vue.

La guerre en Irak

Deux réunions publiques organisées par "Tinténac Pour Tous"

Mi-mars, face à la menace imminente d'un conflit en Irak, "Tinténac Pour Tous" a organisé une réunion publique pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent, de venir discuter en toute simplicité et de partager leur point de vue, leurs sentiments, leurs inquiétudes et leurs questions. Quelques étudiants étrangers se sont joints à cette première réunion, qui a réuni une trentaine de personnes. Chacun a pu prendre la parole et échanger ses idées.

Pour répondre à la demande des participants, le collectif a organisé une seconde soirée de discussion, une dizaine de jours plus tard, une fois le conflit déclaré. Bien que réunissant un peu moins de monde, cette seconde réunion s'est déroulée dans le même état d'esprit que la première et a permis de poursuivre ces moments de partage et d'échanges citoyens.

Voici deux contributions qui font suite à ces réunions.

Quand j'étais enfant pendant les années 60, on entendait encore parler de la guerre de 40 presque tous les jours. On entendait : "il ne faut pas se plaindre de la nourriture, car pendant la guerre on n'avait rien à manger" et aussi "après la guerre il y avait eu longtemps les bons de rationnement et il avait encore fallu plus longtemps avant de trouver des oranges sur le marché". On entendait des critiques à l'égard des jeunes qui laissaient pousser leur cheveu : "une bonne guerre, voilà ce qui leur faudrait...".

A la même époque, on commençait à voir une émission de télévision hebdomadaire qui diffusait des documents authentiques filmés pendant la guerre, mais il ne fallait pas qu'on les voie ! On entrevoyait aux actualités la construction du mur de Berlin avec les familles séparées et les tentatives désespérées pour rejoindre les siens. On se posait la question : "Mais pourquoi ?"

Enfant, je n'ai jamais eu de réponse (pour cause d'objectivité ?) si bien qu'à 6 heures du matin, seule, le jour où j'ai entendu à la radio que le mur était tombé, j'ai pleuré sans vraiment savoir pourquoi tant d'émotion m'envahissait. Pourtant, pendant ma tournée d'infirmière à domicile dans le 35, personne ne semblait manifester le moindre intérêt ? C'était très troublant.

Pendant mes études le programme d'Histoire s'arrêtait brusquement au début de la guerre de 14. On réclamait des informations sur la guerre de 39-45 et on nous expliquait que ce n'était pas possible, que ce n'était pas encore de l'Histoire.

Effectivement, il faut beaucoup de recul avant d'émettre des hypothèses ou des explications. Il faut admettre que ce n'est pas le cas concernant la guerre en Irak. Justement, nous n'avons pas de recul et face aux "bombardements" médiatiques, comment être objectif ? Evidemment, c'est impossible.

Cependant, dans l'incompréhension devant l'immensité et la complexité des informations ou des désinformations que nous captions à travers tous les médias aujourd'hui, nous éprouvons,

Citation

Lorsqu'on a un marteau pour seul outil, tous les problèmes finissent par ressembler à des clous.

When the only tool you have is a hammer, all problems start to look like nails.

Mark Twain (1835-1910)

Écrivain et journaliste américain, dont les ouvrages les plus remarquables se caractérisent par un humour irrévérencieux et par une satire sociale mordante.

Réunion publique

IRAK

Parlons-en-tous



Mercredi 26 Mars 2003
à partir de 21h00
au bar : L'Olivier à Tinténac

Si vous voulez partager votre point de vue,
venez poursuivre le dialogue
lors de cette seconde soirée de discussion.

ou en tout cas j'éprouve, un grand besoin de communiquer avec d'autres, de donner voix aux angoisses insidieuses afin de s'en libérer et de pouvoir ensuite partager les idées et les opinions de chacun.

Lesley

Le mot de l'animateur

Bien que n'étant ni conférencier, ni journaliste, ni même professionnel de l'animation de débats, j'estime très importante la réalisation des réunions du 17 et du 26 mars et j'y ai pris beaucoup de plaisir. Prendre et donner la parole : il faut y voir là aussi un exercice de la démocratie.

La parole est un bien universel qu'il faut partager. Pendant les crises, petites ou grandes, elle peut même devenir thérapeutique. Chacun d'entre nous doit pouvoir s'exprimer, avec ou sans accent, peu importe, et échanger ses idées avec les autres. La parole ne doit pas être réservée aux orateurs de métier. La parole publique a une dimension créatrice. La création, l'art sont aussi un bien commun à tous. Toute guerre des clans me paraît bien ridicule et n'est qu'un aveu d'impuissance de l'imagination et de l'humanité de la communauté qui en souffre. La parole, elle, demande un certain courage qui est récompensé !

Ne sommes-nous pas des amateurs lorsque nous allons voter ? Et pourtant nous le faisons sérieusement. Faisons de même lorsque l'occasion de débattre se présente. Une certaine fraternité s'en dégage, ces réunions l'ont démontré, grâce non seulement à la présence et à la participation d'intervenants originaires d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Grande-Bretagne et du Maroc, mais encore à cause du respect qui émane d'une écoute sincère de ceux qui s'expriment.

Bravo à nos participants pour leur dignité. Merci à tous.

Etienne

Irak : quelques repères

Capitale : Bagdad
Superficie : 438 317 km²
Population : 22 500 000 habitants
Démographie : +2,8 % par an
Espérance de vie : 66 ans

La population Irakienne est composée de 80 % d'arabes, de 15 % de kurdes et de 5 % de turkmènes, d'assyriens et d'autres populations. Les langues officielles sont l'arabe, le kurde et le syriaque.

L'islam est la religion officielle : 95 % de musulmans (dont 2/3 de chiites et 1/3 de sunnites) et 5 % de chrétiens et autres religions.

L'Irak est situé dans la région de la Mésopotamie, berceau de l'écriture cunéiforme. Le pays est découpé en 18 provinces. Une partie du Kurdistan irakien bénéficie d'un statut d'autonomie.

L'Irak est la seconde réserve mondiale de pétrole de la planète.

Accueil des nouveaux habitants par la Municipalité

Les associations réduites à faire de la figuration

La Mairie a organisé le Samedi 1er Mars 2003 une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à l'Espace Ile-et-Donac, à laquelle étaient conviées les associations de Tinténiac. Une bonne vingtaine de représentants associatifs s'étaient déplacés spécialement.

Après un bref discours de présentation de la Commune, au cours duquel le Maire a rappelé la richesse de la vie associative à Tinténiac, l'adjoint chargé de la vie scolaire, culturelle et associative (Alain Chénais) a pris le micro et... il ne l'a plus lâché de la matinée.

Il a présenté lui-même les diverses associations au gré de ce qu'il avait envie d'en dire (ou pas...), certaines associations bénéficiant d'explications plus ou moins abondantes et valorisantes. Au total, des informations pas toujours très exactes... ni très équitables. Les responsables associatifs ont été réduits à faire de la figuration, ou à donner la réplique lorsqu'on la leur demandait...

Les nouveaux habitants ont entendu parler de différentes associations mais ils n'ont pas pu identifier qui est réellement en charge de quoi. La dimension humaine de la vie associative a été gommée et ramenée peu ou prou à un simple catalogue d'activités ou à une liste de "services" disponibles localement. De nombreux représentants associatifs en ont éprouvé une vive amertume.

Les responsables associatifs sont certainement les mieux placés pour présenter les activités de leurs associations. Alors pourquoi le faire à leur place ?



Subventions aux associations : baisse régulière depuis 20 ans !

Le 28 Février 2003, le Conseil Municipal a voté des subventions aux associations. A quelques exceptions près, les montants alloués l'année précédente ont été reconduits à l'identique. Or, cela fait près de 20 ans qu'il en est ainsi : pour la plupart des associations, la subvention annuelle n'a pas varié depuis l'année 1985.

Entre temps, le Franc (puis son équivalent en Euro) a perdu une part importante de son pouvoir d'achat. En francs courants, les subventions restent stables... Mais en francs constants, elles sont en baisse régulière... En effet, pour détenir un pouvoir d'achat comparable à 1000 Francs de 1985, il faut disposer aujourd'hui de 1435,38 Francs (218,82 c).

Pour compenser le grignotage de l'inflation et amener les subventions d'aujourd'hui à un niveau comparable à celui de 1985, il faudrait donc les réévaluer de plus de 40 %...

88,42 c de subvention municipale pour Tinténiac Pour Tous

Cette année, "Tinténiac Pour Tous" a effectué sa première demande de subvention municipale. Rappelant les valeurs sur lesquelles le collectif est fondé, la demande a présenté les activités passées, annoncé les projets en cours et sollicité une subvention de 90 c, c'est-à-dire un montant comparable à la subvention minimale attribuée habituellement à toute association de Tinténiac. Le collectif a obtenu une subvention très précisément égale à 88,42 c.

Sans accorder une importance démesurée à ce résultat, nous estimons qu'il s'agit d'un geste positif, qui témoigne de la présence reconnue et acceptée de "Tinténiac Pour Tous" dans le paysage associatif de la commune.

Un bon plan pour Tinténiac

Un bon plan. Un vrai bon plan... Pour faciliter le repérage de tous, il nous faudrait un plan de rue affiché sur des panneaux publics, dans plusieurs endroits du bourg.

Si vous habitez Tinténiac depuis quelques années, vous connaissez peut-être toutes les ruelles du village, tous les recoins de la campagne... Mais pour les nouveaux habitants qui viennent de s'installer, les visiteurs occasionnels qui passent voir des amis à Tinténiac ou les touristes que nous accueillons toute l'année, la topographie des lieux n'est assurément pas si familière.

Comment peuvent-ils savoir où sont situées l'Allée Xavier-Grall, la Rue Eric Tabarly, la Place du Four à Ban ou la Ruelle du Ralliement ? Comment peuvent-ils se guider pour aller voir des amis en campagne à La Petite Touche, à La Cour Boizard ou au Gué de Guisel ?

Outre son aspect pratique, un plan sur un panneau public témoigne de l'hospitalité d'une commune. C'est un élément d'accueil des personnes étrangères au village, un signe d'ouverture vers l'extérieur. Et qui sait si cela n'éviterait à certains de s'égarer sur des chemins de traverse ou de s'engager dans des voies sans issue, même si ils habitent ici depuis longtemps...



Vraiment, il nous faut un bon plan ! Dès que possible.

Le saviez-vous ?

Pour aller de la Rue des Français Libres à la Rue du 8 Mai 1945, il faut passer par... la Rue de la Libération. Logique, non ?

JEU

OU-SÉ-KSÉ-DON ?

Connaissez-vous réellement tous les recoins de Tinténiac ?

1. Comment s'appelle la rue qui dessert le camping municipal ?
2. Quel est le nom de la rue qui relie la Rue du Haut Champ à la Rue Saint Pair ?
3. Comment s'appelle la rue dans le prolongement nord du Boulevard Tristan Corbière ?
4. Quel est le village le plus à l'est de la commune de Tinténiac ?
5. Quel est le nom du village où est implantée l'usine Sanden ?
6. Quelles sont les 7 communes qui jouxtent Tinténiac ?

Réponses :
1. Rue du 8 Mai 1945. 2. Rue du Champ de Foire. 3. Rue Victor Segalen. 4. Le Petit Châtelain. 5. Le Quillou. 6. Hédé, St-Brieuc-Des-Iffs, Les Iffs, La Bausssaine, Trimer, St-Domineuc et Québrac.